



Protéger ses biens sans l'accord de son conjoint

Par **clobo75001**, le **02/03/2009** à **02:33**

Bonjour,

je m'excuse d'avance car c'est long, je viens me renseigner pour la mère de mon ami. Elle et son mari (le père de mon ami) sont mariés sans la séparation de biens depuis de nombreuses années. Elle n'avait jamais eu jusque là à s'inquiéter de cette situation mais elle doit maintenant se protéger contre son conjoint. Il a de gros problèmes psychologiques, il est fou (il parle tout seul etc.) mais tout en ayant tous ses droits, il travaille etc. C'est un peu spécial à décrire, disons qu'il est suivi depuis toujours par des psy, il passe sa vie chez le médecin mais sans réelle raison, il se cherche des maladies depuis toujours, il prend 50 médocs par jours alors qu'il n'a rien, il fait n'importe quoi et n'en fait qu'à sa tête en se réfugiant derrière une pseudo-dépression, il est très grossier (il parle très mal à sa femme, il regarde des films x devant tout le monde à Noël etc.) et se laisse aller exprès pour la faire céder à ses caprices. Il ne se lave presque plus, il se force à se lever la nuit pour regarder ses films porno et fumer 50 cigares, et reste au lit toute la journée en mettant ça sur le compte de maladies qu'il n'a pas. Il ment aux médecins pour se faire arrêter (il est en arrêt maladie 4 à 5 mois sur 12 pour rien !), son patron essaie de le faire virer (mais c'est un fonctionnaire donc c'est plus difficile), il pue, il met des couches et se fait sur lui alors qu'il ne souffre pas d'incontinence, il va voir tout le voisinage ou appelle n'importe qui, des entreprises, la sécu, le boulot de son fils etc. pour raconter que son fils et sa femme le maltraitent (ce qui est faux bien-sûr sinon je ne serais pas ici). Et surtout, son dernier caprice est qu'il veut s'installer en Normandie avec sa femme à la retraite, mais elle n'en a pas envie alors il s'est mis à empirer exprès et à contracter des crédits dans son dos (personne ne sait ce qu'il a fait de l'argent : voyants ? Prostituées ? Qui sait !).

La solution serait bien-sûr de divorcer mais sa femme se laisse trop faire pour ça, et dans son jeu il arrive à lui faire pitié (quand on lui demande des comptes il dit qu'il va se "foutre en l'air"). Alors au-moins pour qu'elle soit protégée et qu'il ne l'entraîne pas dans sa chute alors

qu'elle est en fin de carrière, qu'elle a enfin fini de payer sa maison et a pû mettre des sous de côtés pour les vieux jours, que peut-elle faire ? Peut-elle obtenir un contrat de mariage sans son accord ? Autre chose ? Merci bcp pour votre aide